

CONDITIONS GENERALES DE VENTE (CGV)

SOTHYS

Dernière mise à jour : 15 octobre 2026

1. Identité de la prestataire

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) sont proposées par :
Caroline Moulin, exerçant sous le nom commercial Caroline Moulin.
Statut juridique : EI
Adresse professionnelle : 40 rue Saint Cornély - 56340 CARNAC
SIRET : 88874271500012
Adresse électronique : caromoulin79@gmail.com
Site internet : www.carolinemoulin.com

Ci-après dénommée « la Prestataire ».

2. Objet

Les présentes CGV définissent les conditions dans lesquelles la Prestataire propose l'accompagnement individuel Sothys, un accompagnement de trois mois destiné aux personnes qui traversent une période de gestation intérieure, portent un projet ou ressentent l'appel de donner forme à quelque chose d'important dans leur vie.
Sothys s'inscrit dans l'approche de Maison Stella Maris : accompagner les passages de vie, soutenir l'écoute intérieure et créer un espace favorable à l'émergence et à l'incarnation de ce qui cherche à naître.
La commande de l'accompagnement implique la prise de connaissance et l'acceptation des présentes CGV.

3. Nature et contenu de l'accompagnement

Sothys est un accompagnement individuel d'une durée de trois mois comprenant :

- Six séances réparties sur environ trois mois, généralement espacées d'une quinzaine de jours.
- Deux séances en direct par visioconférence sur Zoom : une séance d'ouverture et une séance de clôture.
- Quatre soins énergétiques et vibratoires réalisés à distance, depuis des lieux choisis par la Prestataire. Un enregistrement relatif à chaque soin est transmis à la personne accompagnée via Telegram.
- Un parcours symbolique et intérieur autour de quatre étoiles de la Couronne, selon la progression : « Oui », « Je reçois », « J'accepte », « Je vibre », « J'incarne » et « Je déploie ».
- La création d'une onction personnalisée à partir de plantes, conçue comme un support symbolique et rituel accompagnant le cheminement de la personne.

Les modalités pratiques, les dates des séances et les consignes relatives à l'onction sont communiquées à la personne accompagnée au début du parcours.
La Prestataire peut adapter certains aspects du déroulement en fonction de la situation de la personne, dans le respect de l'esprit et du cadre général de l'accompagnement.

4. Modalités de réservation

L'accompagnement est proposé après une prise de contact permettant de vérifier que la demande de la personne correspond au cadre de Sothys.
La réservation devient effective après confirmation de la Prestataire, acceptation des présentes CGV et règlement selon les modalités convenues.
La personne accompagnée s'engage à fournir des informations exactes et à signaler toute contrainte pratique susceptible d'affecter le bon déroulement des séances.
La Prestataire se réserve la possibilité de ne pas donner suite à une demande lorsque celle-ci ne correspond pas à la nature ou aux limites de son accompagnement.

5. Prix et modalités de paiement

Le prix de l'abonnement est indiqué sur la page de présentation du Cercle Stella Maris au moment de la souscription.
Le tarif est exprimé en euros, toutes taxes comprises lorsque la TVA est applicable. Si la Prestataire bénéficie d'une exonération de TVA, la mention légale correspondante sera indiquée sur le site et les documents de facturation.
Le paiement est effectué selon les moyens proposés lors de l'inscription.
L'abonnement est facturé mensuellement et fait l'objet d'un renouvellement automatique, sauf résiliation par la personne abonnée.
En cas d'échec du paiement, la Prestataire pourra demander une régularisation et suspendre temporairement l'accès au Cercle jusqu'au règlement des sommes dues, après information de la personne concernée.

6. Durée de l'abonnement et résiliation

Le prix de l'accompagnement Sothys est fixé à 888 € [TVA non applicable] pour l'ensemble du parcours.
Le règlement s'effectue selon les modalités suivantes : en une fois ou 3 fois (soir 3x296 euros)

En cas de retard de paiement, la Prestataire pourra adresser une demande de régularisation. Si la situation perdure, elle pourra suspendre les prestations après information de la personne, dans les limites autorisées par la loi.

7. Droit de rétractation

Lorsque l'accompagnement est souscrit à distance par une personne agissant en qualité de consommateur, celle-ci dispose en principe d'un délai légal de quatorze jours à compter de la conclusion du contrat pour exercer son droit de rétractation, sans avoir à motiver sa décision.

Pour exercer ce droit, la personne peut adresser une déclaration dénuée d'ambiguïté à l'adresse e-mail de la Prestataire ou utiliser le formulaire de rétractation communiqué lors de la souscription.

7. Droit de rétractation

Si la personne souhaite que l'accompagnement commence avant l'expiration du délai de rétractation, son accord exprès doit être recueilli au préalable, conformément aux dispositions légales applicables.

En cas de rétractation après le commencement des prestations, les sommes éventuellement dues sont déterminées conformément à la loi et aux informations communiquées avant la souscription. La perte du droit de rétractation ne peut notamment intervenir que dans les conditions prévues par les textes applicables.

8 — Report, annulation et interruption

Les séances en direct sont fixées d'un commun accord.
En cas d'empêchement, la personne accompagnée s'engage à prévenir la Prestataire dès que possible. Toute demande de report doit être formulée suffisamment tôt pour permettre une nouvelle organisation.

Si la Prestataire doit reporter une séance, une nouvelle date est proposée à la personne accompagnée.

En cas d'interruption souhaitée par la personne accompagnée après le début du parcours, les parties recherchent une solution adaptée. Les prestations déjà réalisées et les éléments personnalisés déjà préparés sont pris en compte, dans le respect des dispositions légales applicables. Aucun remboursement forfaitaire ou automatique ne peut être appliqué au détriment des droits impératifs du consommateur.

Si la Prestataire se trouve dans l'impossibilité durable de poursuivre l'accompagnement, elle en informe la personne et convient avec elle des modalités de clôture et, le cas échéant, du remboursement des prestations non réalisées.

9 — Nature de l'accompagnement et responsabilité

Sothys est un accompagnement de développement personnel, de cheminement intérieur et de pratiques énergétiques et symboliques.

Il ne constitue ni un acte médical, ni un diagnostic, ni un traitement médical ou psychologique. Il ne se substitue pas à une consultation auprès d'un professionnel de santé, à une psychothérapie ou à tout autre suivi adapté à la situation de la personne.

La Prestataire ne pose pas de diagnostic et ne recommande pas l'arrêt ou la modification d'un traitement médical.

L'accompagnement vise à soutenir l'écoute intérieure, la clarification et l'incarnation de ce qui est important pour la personne. Il ne garantit aucun résultat particulier, aucune transformation déterminée ni la réalisation d'un projet dans un délai précis.

La personne accompagnée demeure responsable de ses choix, de ses décisions et des actions qu'elle entreprend. Elle s'engage à respecter ses limites et à solliciter un professionnel compétent lorsque sa situation le nécessite.

10 — Soins à distance et enregistrements

Les quatre soins à distance sont réalisés par la Prestataire selon son approche énergétique et vibratoire.
Les enregistrements transmis après ces soins sont destinés à un usage personnel. Ils ne constituent ni une preuve d'efficacité thérapeutique ni une garantie de résultat.
Ils sont transmis par Telegram ou par tout autre moyen convenu entre les parties. La personne accompagnée est responsable de disposer d'un accès fonctionnel au moyen de transmission choisi.
Les soins à distance ne remplacent aucun suivi médical ou psychologique.

11 — Onction personnalisée

L'onction est conçue individuellement par la Prestataire comme un support symbolique et rituel du parcours Sothys.
Les consignes de conservation et d'utilisation sont communiquées à la personne accompagnée lors de sa remise ou de son envoi.
L'onction n'est pas un médicament et ne doit pas être présentée comme un traitement ou un produit destiné à diagnostiquer, prévenir ou soigner une maladie.
La personne accompagnée s'engage à respecter les consignes fournies et à vérifier les éventuelles contre-indications liées aux ingrédients, notamment en cas d'allergie ou de sensibilité connue. En cas de doute, elle s'abstient de l'utiliser et sollicite un avis professionnel approprié.
Les modalités de livraison, ainsi que les informations relatives à la composition et à l'utilisation du produit, sont précisées avant l'achat.

12 — Confidentialité

Les échanges individuels intervenant dans le cadre de Sothys sont traités avec discrétion et confidentialité par la Prestataire, sous réserve des obligations légales applicables.
La personne accompagnée s'engage également à respecter la confidentialité des informations personnelles qui pourraient lui être communiquées dans le cadre de l'accompagnement.
Les témoignages, photographies, extraits d'échanges ou autres éléments permettant d'identifier la personne ne peuvent être utilisés à des fins de communication sans son accord préalable.

13 — Propriété intellectuelle

Les supports, textes, enregistrements, rituels et contenus transmis dans le cadre de Sothys restent la propriété de la Prestataire ou de leurs titulaires respectifs.
Ils sont destinés à un usage strictement personnel. Toute reproduction, diffusion, publication, commercialisation ou transmission à des tiers, totale ou partielle, nécessite l'autorisation écrite préalable de la Prestataire, sous réserve des exceptions prévues par la loi.

1Article 14 — Données personnelles

Les données personnelles recueillies lors de la réservation et de l'accompagnement sont utilisées pour gérer la relation contractuelle, organiser les séances, assurer les échanges et satisfaire aux obligations légales de la Prestataire.
Elles sont conservées pendant la durée nécessaire aux finalités poursuivies et aux obligations légales applicables.
La personne accompagnée peut exercer les droits dont elle dispose sur ses données personnelles en écrivant à : caromoulin79@gmail.com
Les échanges via Zoom et Telegram impliquent l'utilisation de services tiers soumis à leurs propres conditions et politiques de confidentialité. La personne est invitée à en prendre connaissance.

Article 15 — Réclamations et médiation de la consommation

Pour toute question ou réclamation, la personne accompagnée peut contacter la Prestataire à l'adresse suivante : caromoulin79@gmail.com.

En cas de différend non résolu directement, le consommateur peut recourir gratuitement au médiateur de la consommation dont relève la Prestataire, après avoir adressé une réclamation écrite préalable et selon les conditions applicables.

16 — Force majeure

Aucune partie ne pourra être tenue responsable d'un retard ou d'une inexécution résultant d'un événement de force majeure au sens du droit applicable.
Les parties rechercheront, dans la mesure du possible, une solution permettant de reporter les séances ou d'adapter le déroulement de l'accompagnement.

17 — Droit applicable et litiges

Les présentes CGV sont soumises au droit français.
En cas de difficulté, les parties privilégient une résolution amiable. À défaut, le litige sera soumis aux juridictions compétentes conformément aux règles légales applicables.